

**CRAC – GTZ / MINEF**  
**NOTE DE CONJONCTURE ENVIRONNEMENT**

**N° 80 août 2005**

**L'environnement dans la presse camerounaise en août 2005**

Ils sont 9, les journaux qui ont traité de l'information environnementale en ce mois d'août 2005. Il s'agit de Cameroon tribune, Le Messager, La Nouvelle Expression, Mutations, The Herald, Le Libéral, l'Action L'œil du Sahel et Bubinga. Par rapport au mois de juillet, on note une légère hausse au niveau des titres des journaux et au niveau de la masse de l'information environnementale. Le pipeline Tchad-Cameroun, le thème de la faune, les prises de position sur l'environnement, les généralités sur l'environnement et l'écotourisme sont absents. On note une hausse exponentielle des informations du secteur Forêt. On enregistre en outre une bonne tenue du thème de l'Environnement. L'aménagement du territoire reste stable. Une légère hausse est notée au niveau du thème de L'Eau.

**Nos rubriques**

**Le secteur forêt**

**L'environnement**

**L'aménagement du territoire**

**L'eau**

**La presse spécialisée**

**Le mois**

## Le secteur forêt

- Le 2 août, Le Libéral souligne sur la moitié de sa page 4, la tenue d'un atelier par le Ministère des Forêts et de la Faune, pour combattre l'exploitation illégale des forêts.
- Le 8 août, Le Messenger relève que le ministre des Forêts et de la Faune, a élaboré une stratégie nationale des contrôles forestiers et fauniques au Cameroun.
- Le 8 août aussi, The Herald souligne sur la moitié de sa page 4, la mise en place d'une stratégie national par le ministère des Forêts et de la Faune, pour le contrôle forestier et faunique.
- Le 8 août également, La Nouvelle Expression signale sur ¼ de sa page 5 que le Ministère des Forêts et de la Faune, révèle sa stratégie en matière de contrôle forestier et faunique.
- Le 10 août, La Nouvelle Expression indique sur un filet de sa page 10 que le Foder met son expertise en matière forestière, au service des communautés locales.
- Le 22 août, Cameroon tribune se demande sur toute sa page 15 si la forêt est une chance ou une malédiction pour les populations de la province de l'Est.
- Le 22 août encore, Cameroon tribune signale sur la moitié de sa page 16 que la commune de Mindourou, dans la province de l'Est, a su saisir sa chance grâce à la forêt.
- Le 22 août toujours, Berthe Aléokol, le maire de Messok, déclare sur la moitié de la page 16 de Cameroun tribune, que la ville de Messok est construite « avec l'argent des forêts ».
- Le 22 août encore, Blondin Tala Tala, responsable régional de l'information environnementale note sur 2/5 de la page 17 de Cameroon tribune que « La rente forestière peut déboucher sur le mal développement ».
- Le 24 août, La Nouvelle Expression signale un litige sur les forêts communautaires, entre les populations d'Awae.
- Le 29 août, Cameroon tribune note sur la moitié de sa page 6, la tenue d'une concertation des acteurs du secteur forestier pour discuter des problèmes de ce domaine d'activité.
- Le 23 août, Mutations note sur un filet de sa page 5, une grogne des employés de l'ex Office national de développement forestier.
- Le 31 août, Mutations souligne sur la moitié de sa page 4 que la gestion des redevances forestières par les mairies, demeure opaque.
- Le 30 août, Le Messenger relève sur ¼ de sa page 4 que les exploitants forestiers dénoncent la fiscalité exorbitante.

- Le 31 août, Abakar Mahamat, nouveau gouverneur de la province de l'Est note sur 2/5 de la page 4 de Mutations que les maires qui gèrent mal les redevances forestières, seront sanctionnés.

### **L'environnement**

- Le 2 août, Le Messenger se demande sur la moitié de sa page 6, si le projet Sawa Beach est écologiquement viable.
- Le 8 août, Mutations souligne sur toute sa page 16, la signature d'une convention de partenariat entre MTN Cameroon et WWF, pour le reboisement dans les provinces du Nord et de l'Extrême Nord.
- Le 8 août aussi, L'œil du Sahel indique sur toute sa page 16, la signature d'une convention de partenariat entre MTN Cameroon et WWF, pour le reboisement dans les provinces du Nord et de l'Extrême Nord.
- Le 9 août, Cameroon tribune note sur 2/5 de sa page 7, la mise en place des nouvelles stratégies pour la protection des forêts par le ministère de la Forêt et de la Faune.
- Le 9 août toujours, Cameroon tribune indique sur 2/5 de sa page 12 que « les piétons massacrent les espaces verts » dans la ville de Douala.
- Le 16 août, Cameroon tribune souligne sur la moitié de sa page 16, l'invention d'un régénérateur contre le réchauffement de la terre.
- Le 23 août, Cameroon tribune note sur un filet de sa page 9, l'organisation d'une formation sur la nature à l'attention des enseignants à l'université de Yaoundé I.
- Le 24 août, La Nouvelle Expression signale sur un filet de sa page 6, la tenue d'un séminaire de formation des formateurs à la gestion de l'environnement à l'aide de l'informatique.
- Le 24 août aussi, The Herald indique sur la moitié de sa page 6 que le délégué provincial de l'Environnement pour le Nord Ouest, lance dans les villes de cette province le concept de villes vertes.
- Le 24 août également, La Nouvelle Expression souligne le lancement au Cameroun, du sous-programme Environnement et Ressources naturelles du Pnud.
- Le 24 août encore, La Nouvelle Expression relève sur un encadré de sa page 6, les problèmes majeurs de l'environnement camerounais.
- Le 24 août toujours, La Nouvelle Expression note sur ¼ de sa page 6, le retrait d'un pesticide de très mauvaise qualité du marché.

### **L'aménagement du territoire**

- Le 1<sup>er</sup> août, Mutations annonce le début des travaux de la construction de la route Ayos-Bonis, dans la province de l'Est.

- Le 1<sup>er</sup> août aussi, La Nouvelle Expression souligne sur la moitié de sa page 11 que la route Ayos-Bonis, sera bientôt bitumé.
- Le 3 août, L'Action indique sur ¾ de sa page 5, qu'il a fallu du temps pour que la construction de la route Ayos-Bonis démarre.
- Le 4 août, Cameroon tribune souligne sur 2/5 de sa page 7, la signature d'une convention de 2,8 milliards de FCFA, entre le Cameroun et la Belgique, pour la construction d'un nouveau pont sur le fleuve Moungo.

### **L'eau**

- Le 18 août, Cameroon tribune indique sur ¼ de sa page 8 que les populations du quartier Bonamoussadi à Yaoundé, sont privées d'eau potable.
- Le 23 août, Cameroon tribune note l'inauguration de l'adduction d'eau potable du village Houa à Bandjoun.

### **La presse spécialisée**

- Dans sa livraison du mois d'août 2005, Bubinga indique qu'environ 110 m<sup>3</sup> d'Iroko, une essence de valeur, ont été saisis à Ayos, Akonolinga et Mengang, aux mains des « forestiers indécents ». Toujours dans cette édition, Bubinga relève que « deux crocodiles nains et un singe Talapoin ont été pris à Ayos et à Mengang » par des éléments de l'ex Ministère de l'Environnement et des Forêts. Toujours dans cette livraison, le journal de l'environnement, relance le débat sur la certification des forêts camerounaises. Selon Bubinga, « Après de nombreuses années de longues discussions et de timides évolutions, la certification est de nouveau au centre des débats en Afrique ».

### **Le mois :**

- **Thème marquant :**
- **En conclusion**

### **Le ministère des Forêts et de la Faune met en place une stratégie nationale des contrôles forestiers et fauniques au Cameroun.**

Le Ministère des Forêts et de la Faune vient d'élaborer une stratégie nationale des contrôles forestiers et fauniques au Cameroun. Ce document a été présenté au public et à la presse le 5 août 2005.

Selon le Ministre des Forêts et de la Faune, Egbe Achuo Hilman, « rien ne sera plus comme avant » dans le secteur forestier au Cameroun. Cette déclaration est répercutée par le journal Le Messenger, dans sa livraison du 8 août 2005. A en croire M. Egbe Achuo, « *Le Cameroun a désormais le moyen de se donner un coup d'accélérateur décisif contre l'exploitation illégale de ses forêts, en même temps qu'il se trouve doté d'un instrument novateur, qui rendra plus aisée la gestion rationnelle de ses ressources forestières et fauniques* ». Toujours selon le Ministre des Forêts et de la Faune dans les colonnes du Messenger, l'élaboration de cette nouvelle stratégie a été motivée « *par la volonté ferme du gouvernement de mettre un terme aux errements divers diagnostiqués lors des contrôles antérieurs* ».

De son côté, La Nouvelle Expression dans son édition du 8 août indique que Cette « *nouvelle stratégie repose sur le renforcement des capacités des structures de contrôle, l'implication de toutes les parties prenantes, l'information, l'éducation, la communication et la promotion de la bonne gouvernance* ».

Toujours selon La Nouvelle Expression, ce document « *d'une soixantaine de pages, en français et en anglais, est réparti en quatre principales parties axées sur : la stratégie en elle-même (le contexte, la problématique, les axes stratégiques du contrôle et le suivi-évaluation) ; l'organisation de la chaîne des contrôles ; les procédures et méthodes des contrôles ; les sanctions aux infractions liées à l'exploitation illégale* ».

Cette publication relève également que le secteur forestier se situe au 2<sup>e</sup> rang après le pétrole en terme de rentabilité dans l'économie camerounaise. Mais, « *l'absence d'outils de contrôle fiables ont contribué à infléchir la courbe de rentabilité de ce secteur dans l'économie nationale* ».

Pour sa part, The Herald souligne dans son édition du 8 août que « *la contribution du secteur forestier dans l'économie nationale va s'améliorer et de nombreux emplois seront créés dans ce domaine d'activités. Cela, à la faveur de la mise en place par le ministère des Forêts et de la Faune, d'une stratégie nationale des contrôles forestiers et fauniques au Cameroun* ». Ce journal note en outre que ce document est le fruit de la concertation entre tous les acteurs du secteur forestier.

The Herald indique que ce document comporte de nombreuses innovations aux rangs desquelles l'intégration d'un observateur indépendant dans l'attribution des concessions forestières et le contrôle.

## **En conclusion**

Pour la première fois depuis quatre mois, les informations du secteur de l'environnement ont enregistrées en ce mois d'août 2005, une légère hausse.

Tout se que l'on peut souhaiter, c'est que les choses se poursuivent dans cette lancée.